

à classer

Blois

Jesu Christo Crucifixo
et
Mariæ Dolorosæ Virgini

**NOTRE DAME
DE
VILLEDIEU
ET
SON PÈLERINAGE**

PAR L'ABBÉ POTHÉE
PRÊTRE DU DIOCÈSE DE BLOIS

Se vend au bénéfice du Sanctuaire
SE TROUVE EN DÉPOT CHEZ M. LE CURÉ DE VILLEDIEU-LE-CHATEAU



GRANDE IMPRIMERIE DE BLOIS
place de l'Ave-Maria
1928

15

1669 SP

Boute-B-130

Jesu Christo Crucifixo
et
Mariæ Dolorosæ Virgini

NOTRE DAME
DE
VILLEDIEU
ET
SON PÈLERINAGE

PAR L'ABBÉ POTHÉE
PRÊTRE DU DIOCÈSE DE BLOIS

Se vend au bénéfice du Sanctuaire
SE TROUVE EN DÉPOT CHEZ M. LE CURÉ DE VILLEDIEU-LE-CHATEAU



GRANDE IMPRIMERIE DE BLOIS
place de l'Ave-Maria
1928

Nihil obstat :
Die 6 Aug. 1928.

J. GALLERAND,
Censor dép.

Imprimatur :
Die 9 Aug 1928.
F. BOULLIAU, v. g.

E: 881

JESU CHRISTO CRUCIFIXO
ET
MARIE DOLOROSÆ VIRGINI

NOTRE DAME DE VILLEDIEU

PREFACE

M. l'abbé Poussin, curé de Villedieu (1856-1890), a fait paraître un opuscule intitulé N.-D. de Villedieu et son pèlerinage, dans le but d'être agréable aux pèlerins et de rendre service aux affligés en leur faisant connaître cette vierge consolatrice à laquelle on ne recourt jamais en vain. Dans sa brochure, écrite après dix-huit ans au moins de séjour à Villedieu, il affirme n'avoir rien voulu écrire sans preuves sérieuses, acceptant uniquement le témoignage de personnes sérieuses et dignes de foi. Garanti par sa parole et le témoignage sérieux des personnes qu'il cite, dans le même but que lui-même et pour faire revivre les vieux souvenirs d'autrefois avec la mémoire d'un curé dont toute la brochure est une preuve de grande dévotion à N.-D. de Villedieu, et croyant faire œuvre agréable à M. l'abbé Daveau, curé actuel de Villedieu, nous reproduisons dans son ensemble et très souvent dans les mêmes termes le travail de M. Poussin.

Tout en le contrôlant d'après les études de savants critiques actuels : de Saint-Venant (Dictionnaire). M. Goyau : *La Vierge au XII^e siècle*. M. Macé : *L'art religieux à la fin du Moyen Age*. Métais : *Cartulaire*, p. 3, 31, 32, 56, 58, 61, 75, 80, 139, 165, 174, 197, 1^{er} vol. (125, 127).

Conformément aux prescriptions du Pape Urbain VIII, nous déclarons que dans le récit des faits qui sont attribués à l'intercession de N.-D. de Villedieu, nous ne prétendons pas devancer le jugement de l'Eglise Romaine et que si parfois nous employons le mot de miracle, ce n'est pas dans le sens strict que lui donnerait une autorité compétente.

Nous prions tous ceux qui nous ont aidé de vouloir bien agréer nos sincères remerciements.

En la fête de N.-D. des Neiges, 5 août 1928.

Marcel POTHÉE,
prêtre.

DESCRIPTION DU PAYS DE VILLEDIEU

Le bourg de Villedieu est situé à l'extrémité du diocèse de Blois, sur les confins de ceux de Tours et du Mans à neuf lieues environ de Vendôme, à quatre lieues et demi de Montoire et tout près de La Chartre, à six kilomètres de la gare de Ruillé. Bâti au fond d'une gorge ouverte en face de Ruillé, à travers le plateau qui borde le val du Loir au Midi, il offre du haut des coteaux le dominant à l'Est et à l'Ouest, un coup d'œil pittoresque. On y remarque tout d'abord se détachant des maisons assez nombreuses, les ruines imposantes d'un ancien prieuré de Bénédictins devenu plus tard tout en restant prieuré un château-fort sous le règne de Charles V (1379) d'où le nom actuel de Villedieu-le-Château.

Ce prieuré est construit sur un mamelon qui resserre à cet endroit le vallon arrosé par un ruisseau appelé Le Niclos, connu autrefois sous le nom de Fontaine Boisson (Fons Bossonii) et appelé aujourd'hui La Bouillante. La source qui alimente ce ruisseau est située à une petite distance du bourg. Depuis son origine jusqu'à l'endroit où il débouche dans la plaine, le ruisseau coule dans un vallon étroit planté d'arbres divers, partagé entre des jardins et de vertes prairies.

Par son site, son isolement et sa solitude, ce pays invite aux pèlerinages : il est très favorable au recueillement qui doit les distinguer.

En dehors du sanctuaire, les touristes visitent le château et un pont dit « pont de Grousteau ».



PRIERE

O Marie, Mère des Douleurs et Reine des Martyrs, par vos larmes répandues au pied de la Croix, par les angoisses indicibles que vous avez ressenties, en pressant dans vos bras les membres sanglants et inanimés de votre divin Fils, obtenez-nous les grâces que nous sollicitons.

O Notre-Dame de Villedieu, donnez à l'Eglise la paix, à la France la prospérité, à la paroisse la foi et la piété, aux malades la santé, aux affligés la consolation, aux mourants la contrition, aux défunts le repos éternel. Accordez à chacun d'entre nous votre protection pendant la vie et votre assistance à l'heure de la mort, afin qu'auprès de Dieu, nous puissions vous louer et vous bénir à jamais. Ainsi soit-il.

(Cinquante jours d'indulgence).

Vu et permis d'imprimer :

22 juillet 1928.

† GEORGES, Ev. DE BLOIS.

Cette statue de la Très Sainte Vierge tenant sur ses genoux le corps inanimé de son divin Fils, nous rappelle, avec le prix de notre âme, toutes les tristesses et tout l'amour de Marie acceptant la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour notre salut. Ce sacrifice qui lui a tant coûté, ne fut pas la générosité d'un instant, d'un jour, mais l'acceptation de son cœur dès le début de sa maternité divine. Au premier instant elle comprit tout le sens des paroles de l'ange : « A votre Fils, vous donnerez le nom de Jésus. » Dans cet enfant si cher, contemplé et servi avec tant d'amour, elle ne cesse de voir la victime expiatrice de l'humanité coupable; et c'est avec les plus cruels déchirements de cœur qu'elle l'offre en sacrifice, debout au pied de la croix.

Ainsi, de même que Notre-Seigneur aime à nous voir méditer sa Passion, cause de notre salut et témoignage infini de son amour, de même Marie se montre tout spécialement touchée et attendrie quand elle nous voit contempler ses douleurs, et de ce souvenir nous faire un motif spécial de confiance dans nos prières. Cette dévotion lui est si chère qu'elle a voulu, elle-même, en 1223, la fondation d'un ordre religieux dans le but tout spécial d'honorer et de propager sans relâche le souvenir de ses douleurs. Pieux pèlerins venez donc ici, prier Dieu avec confiance, dans ce sanctuaire où la Vierge douloureuse est honorée de temps immémorial, dans ce sanctuaire où tant de confiants pèlerins ont été exaucés, et où N.-D. de Pitié a accordé de si grandes faveurs.

NOTIONS PRELIMINAIRES

La commune de Villedieu du doyenné de Trôo avant la Révolution — chef-lieu de canton pendant la Révolution — d'une superficie de 2.895 hectares, comptait au XVIII^e siècle 860 communiants et 1.306 habitants en 1805. La population actuelle est de 788 habitants. De Villedieu, nous écrit M. l'abbé Fusy, en une centaine d'années, sont sortis 17 ou 18 prêtres.

Au XVII^e siècle, Villedieu avait une école fondée par donation testamentaire de M^{me} Ruau du Tronchet décédée en 1750. Dirigée par deux religieuses avant la Révolution avec 600 livres de revenus, elle est devenue en 1834 école communale des garçons. L'histoire authentique de Villedieu ne remonte guère au-delà du XI^e siècle. Il porta successivement les noms suivants, d'après Saint-Venant :

Au XI^e siècle Sainte Marie de Villedieu; au dernier quart du XI^e siècle Saint-Jean-Baptiste de Villedieu; au XIII^e siècle Villedieu; en 1385 Villedé; puis Villedieu-en-Beauce; (*enfin aujourd'hui Villedieu-le-Château*).

D'après de Petigny, Saint Aldric, évêque du Mans (832-857) entreprit de coloniser la contrée où se trouve Villedieu, et la Villa nova in Belesia mentionnée dans un acte épiscopal du Mans en date du IX^e siècle ne serait autre que notre Villedieu. (*Cette villa neuve*), ce domaine nouveau récemment gagné sur la forêt, aurait été ravagé par les Normands; et ensuite abandonné à l'anarchie, il dut végéter péniblement. — Ainsi Villedieu aurait un saint pour premier auteur.

Voici d'ailleurs un extrait de la *Semaine religieuse*, communiqué par M. l'abbé Fusy, qui confirme les dires de M. de Petigny, et nous ajoutons : dans ces conditions, il serait vraisemblable que Saint Aldric ait construit une église dont peut-être le vocable aurait été Saint-Jean-Baptiste.

Extrait du compte rendu du pèlerinage de Villedieu du 20 septembre 1898 (Semaine Religieuse, 1^{er} octob.)

Le pays du Bas-Vendômois dont Villedieu faisait partie, a eu pour premier apôtre Saint Julien, évêque du Mans, qui détruisit l'idolâtrie en renversant le temple d'Artins (à 10 kilomètres de Villedieu) Artins, centre du paganisme de la contrée. Plus tard, en souvenir du miracle, les successeurs de Saint Julien furent mis en possession des richesses qui dotaient le temple des faux dieux.

Saint Aldric, au IX^e siècle, avait une résidence aux Roches-l'Evêque et s'appliquait à faire valoir son domaine : il donna la plus vive impulsion à l'œuvre de colonisation, par le

défrichement de la forêt de Gastine, qui couvrait alors les plateaux de cette partie de la Beauce, jusqu'aux coteaux qui bordent au midi la charmante vallée du Loir, et par la création de *fermes modèles* ou villas, dont les revenus composaient la mense épiscopale.

C'est à cette époque que nous trouvons la première mention de Villedieu, qui s'appelait alors *Villa nova in Belesia*, citée comme une des fermes modèles défrichées, grâce à l'initiative de Saint Aldric. Des circonstances politiques fâcheuses obligèrent dans la suite les évêques du Mans à céder la possession de tous les biens du Bas-Vendômois à Bouchard-Ratepilate, comte de Vendôme; mais ce territoire, quoique relevant au civil du comté de Vendôme, resta jusqu'à la Révolution, partie intégrante du diocèse du Mans. L'établissement de Saint Aldric à Villedieu avait dû subir le contre-coup des ravages des Normands, car, en 1035, Geoffroy Martel, comte de Vendôme, y bâtit une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, donna au village qui s'éleva autour, le nom de Villedieu, Villa Dei et en fit présent à l'abbaye de la Trinité de Vendôme qu'il venait de fonder au pied de son château de Vendôme. »

Plus tard, au début du XI^e siècle, Renaud, évêque de Paris (991-1016) parcourant ses domaines en Vendômois, y fonde plusieurs villages dont Prunay qu'il dote d'une église et nomme Ville-l'Évêque (Métais, p. 3).

M. l'abbé Brisset, mieux documenté que nous, range Villedieu parmi les colonies fondées par Renaud. Nous le remercions de nous avoir gracieusement apporté son discours prononcé à Villedieu au pèlerinage de 1909. — Nous en citons presque entièrement un passage :

« C'est l'histoire à la main qu'avec les comtes de Vendôme nous pénétrons dans cette vallée au commencement du XI^e siècle. Quelques rares habitants y ont construit des huttes de branchage ou creusé des gîtes dans le roc, et le modeste village s'appelle Fontaine-Boisson. Au spirituel, il relève des évêques du Mans, au temporel des seigneurs de Vendôme. Un jour, le comte Renaud, évêque de Paris, arrive à l'orée occidentale de la Gastine. Le recueillement de notre vau étroit le séduit. Tout lui parle à l'âme, et il s'écrie : « C'est le Champ de Dieu » et il le surnomma Villedieu, il y plaça des colons et les dota d'une église. Et le village de Dieu, prospère sur les bords fleuris de la Bouillante. Quelque vingt ans après le passage de l'évêque Renaud, vers 1034 disent les chartes, Villedieu reçut la visite du nouveau comte Geoffroy Martel et d'Agnès de Poitiers son épouse. La colonie était prospère et son aspect séduisit le vaillant conquérant, le Charlemagne du Vendômois comme on le surnommait. Son

oncle l'avait consacrée au Tout-Puissant, il la consacra à Marie, et dans sa libéralité, il fonda le sanctuaire de la Vierge en l'église construite par Renaud. »

Ainsi, le fondateur de Villedieu serait Renaud.

Pour nous, nous nous bornons à reproduire les textes authentiques des chartes de Vendôme. Dans ce que nous allons dire, trois phases diverses sont à remarquer :

1° Geoffroy construit l'église sur son domaine et sans la donner à l'abbaye de Vendôme.

2° Gervais, vainqueur du comte et par suite d'un traité devenu maître temporel du pays de Fontaine-Boisson, agissant en sa qualité d'évêque du Mans et de seigneur de Villedieu, cède lui-même l'église à l'abbaye de Vendôme. Ego Gervasius præsul cenomanensis, monasterio quod in honorem sanctissimæ Trinitatis, apud vindocinum a Gaufrido et uxore sua nuper constructum, concedo altare capellæ quæ hoc ipso tempore in sylva quæ vœstina dicitur, ab iisdem principibus Gaufrido et Agnete, super fontem qui antiquo nomine Fons Bossonii dicebatur, ædificata est et Villa Dei nominata.

Peu après le même Gervais cède, cette fois, à la prière du comte le cours du ruisseau pour en faire un étang.

3° Enfin, plus tard, le comte rentré en possession de ses domaines cède à l'abbaye de la Trinité l'église avec toutes ses dépendances : « Ego comes et uxor agnes mea pro remedio animarum nostrarum nec non pro salute parentum nostrorum, ex rebus nostris, votum omnipotenti Deo offerimus : Apud Villam Dei, ecclesiam sanctæ Mariæ cum integritate sua, cum terris, aquis, aquarum cursibus, sylvis, pascuis » en date du 31 mai 1040, p. 63.

Deux points sont ici nettement établis :

1° Le nom de Villedieu fut donné à la localité par les seigneurs Geoffroy Martel comte d'Anjou et Agnès de Poitiers sa femme, fondateurs peu auparavant de l'abbaye de Vendôme dont le comte lui-même porta l'acte de fondation sur l'autel de Saint-Pierre, à Rome, vers 1046. — Il est mort entre 1050-1060.

Dans la charte en date du 5 novembre 1039 par laquelle Gervais évêque du Mans céda les droits de cure à l'abbaye de Vendôme, il est dit formellement que l'église de construction récente (selon M. Hamon, N.-D. de France, l'église avait été bâtie en 1035), fut par lesdits seigneurs Geoffroy et Agnès bâtie et nommée Villedieu. — Le mot villa n'avait pas d'autre sens en fait de fondation rurale que domaine. L'adjonction du mot Dei, Dieu, signifie donc le domaine de Dieu, la part vouée à Dieu, selon l'acte même de donation. Votum offerimus.

2° Le vocable de l'église qui est Sainte-Marie. Dans la liste de donations faite par Geoffroy en date du 31 mai 1040, il est expressément fait mention de l'église Sainte-Marie de Villedieu : « ... nous concédons l'église Sainte-Marie dans toute son intégrité avec terres, eaux, bois et prairies. »

Relativement au nom antérieur de la localité sans en être assuré, on peut dire sans témérité, avec Simon, qu'il fut Fontaine-Boisson. La charte faite par Gervais dit que l'église fut bâtie tout près d'une source, anciennement appelée Fontaine-Boisson.

Nom sans doute d'un seigneur ou d'un individu. Il était naturel de donner au lieu d'où jaillit la source le nom même de la fontaine, comme on dit aujourd'hui le hameau de Bouillant, situé à côté de la Bouillante.

Un troisième point semble évident, c'est qu'aussitôt après la donation faite à leur abbaye de l'église de Sainte-Marie avec ses dépendances, les Bénédictins nommèrent leur prieuré : Prieuré de Saint-Jean-Baptiste.

Le guide des touristes vendômois (1883), p. 392, rédigé par des hommes compétents, et soumis à l'approbation de leur collègue ancien bibliothécaire de la ville, dit : « L'abbaye de Vendôme *eut dès son origine* un prieuré Saint-Jean fondé en 1037 à Villedieu par Geoffroy Martel. » Nous ajoutons que ce ne fut pas le titre de Saint-Jean tout court, mais bien de Saint-Jean-Baptiste.

La preuve en est dans la confirmation des biens de l'abbaye faite par une bulle du Pape en 1047. — Dans l'acte de donation, le comte avait écrit : Nous concédons à Villedieu l'église Sainte-Marie. La bulle, énumérant les biens donnés, range parmi eux, à Villedieu, l'église de Saint-Jean-Baptiste (1) *ecclesia sancti Johannis Baptistæ*. Il nous semble que cette différence de noms ne peut s'expliquer qu'en supposant entre les mains du rédacteur de la bulle deux rédactions de la donation, l'une dans l'acte du comte, l'autre formulée dans un acte de l'abbaye ou au lieu d'église de Sainte-Marie, les Bénédictins ont mis : à Villedieu l'église de Saint-Jean-Baptiste, titre de leur prieuré. Peut-être même le rédacteur de la bulle n'avait-il devant les yeux que l'énumération faite par l'abbaye. — M. de Saint-Venant, en écrivant que le pays porta dans le dernier quart du XI^e siècle le nom de Saint-Jean de Villedieu, a donc fait confusion : il a pris pour le nom du pays le nom du prieuré; les bénédictins devaient écrire et dire : Saint-Jean de Villedieu en parlant de leur prieuré, mais le nom du pays fut toujours Villedieu.

(1) Une bulle de Victor II, pape (1055-1057), reproduit identiquement ces termes de la bulle de Clément II, pape (1046-1047).

D'autre part, cette rédaction (datant de 1047) avec la mention église de Saint-Jean-Baptiste, est une indication que les Bénédictins avaient déjà agrandi l'église Sainte-Marie en y ajoutant une nef dédiée à Saint-Jean-Baptiste, et peut-être déjà celle dédiée à Saint-Eutrope — car c'est vers 1047 que furent apportées les reliques de ce saint, comme nous le verrons plus loin.

A cette date (1047), l'église primitive cédée aux Bénédictins avait peut-être déjà trois nefs, dont l'une dédiée à Saint-Jean-Baptiste qui aurait été le titulaire de l'église antérieure à celle bâtie par Geoffroy. Ou bien les religieux gardant pour eux la nef de Sainte-Marie auraient fait d'une nef sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste la partie réservée aux fonctions paroissiales, ou vice-versa (1). Toujours est-il que plus tard, en 1492, les religieux garderont chez eux le sanctuaire de Sainte-Marie et donneront à l'église bâtie en dehors du prieuré le vocable de Saint-Jean Baptiste qui est encore actuellement patron de la paroisse.

Le prieuré de Villedieu fut l'un des plus importants de l'abbaye de Vendôme. En 1327, les abbés de Vendôme veulent être eux-mêmes prieurs de N.-D. de Villedieu. Ce titre les honore et le cardinal de Vendôme ajoute à son titre d'abbé du monastère qui ne relève que de Dieu et du Souverain Pontife, celui de seigneur de cette paroisse.

M. Poussin, dans ce nom de Ville de Dieu (nom porté par 39 communes), et le vocable de Sainte-Marie veut voir l'indication d'un miracle accompli à cet endroit. La religion du comte d'Anjou, la piété de sa femme Agnès nous autorisent à croire que ce fut simplement un acte de générosité chrétienne pour assurer leur salut. C'est le motif invoqué dans la charte elle-même.

Note sur Saint Eutrope. Pendant plus de 400 ans Villedieu posséda en dépôt le corps de Saint Eutrope, évêque de Saintes, mort martyr en l'an 80.

Geoffroy (dit de Pétigny), par suite de son mariage avec Agnès de Bourgogne est maître de la Saintonge. — Selon Grasselier Cartel, II de N.-D. de Saintes, p. 11, le comte rétablit une ancienne abbaye de religieuses ruinées par les Normands, et les lieux réguliers rétablis, la donne aux religieuses (2 novembre 1047). C'est sans doute à cette époque qu'il apporta les reliques de Saint Eutrope à Villedieu où elles restèrent jusqu'en 1492, c'est-à-dire plus de quatre cents ans.

Ses reliques devinrent l'objet d'un pèlerinage très fréquenté. Après avoir eu sa nef dans l'église du prieuré, Saint

(1) Métais, 2^e vol., p. 400, il est question d'une offrande faite sur l'autel de Saint Jean Baptiste.

en 1047

Eutrope eut une chapelle spéciale construite en dehors du prieuré. Elle fut selon l'abbé Simon, construite en 1396. — D'autre part, les bénédictins ayant à Vendôme, à l'usage de leurs domestiques, une chapelle dédiée non seulement à la Vierge, mais encore à plusieurs autres saints dont Saint Eutrope, le second après Saint Léon, pape, conçurent le projet d'y transporter les reliques de Saint Eutrope, ce qu'ils firent en 1492, malgré la population de Villedieu et avec le secours d'hommes d'armes. Ses reliques furent placées dans une châsse de vermeil. Privé du saint corps, le pèlerinage diminua peu à peu et peut-être la foule habituée à venir à Villedieu, reporta toute sa dévotion vers N.-D. de Pitié. La chapelle abandonnée tomba en ruines et au xviii^e siècle elle devint un auditoire de justice, ce qui reste de ses murs fait actuellement partie d'une maison particulière. Aujourd'hui Saint Eutrope est oublié. Pourtant depuis 1845 l'église possède une relique de ce saint.

M. Brisset écrit qu'une réception solennelle fut faite à Vendôme aux reliques de Saint Eutrope.

M. Simon (vol 2, p. 258) va plus loin et voit dans la translation des reliques du saint à Vendôme l'origine de la procession que les Bénédictins faisaient encore de son temps, le dimanche qui suit l'octave de la Fête-Dieu et dans laquelle on portait toutes les reliques du trésor, procession qui rendait difficile le passage dans les rues vu la foule d'étrangers qui venaient de 30 ou 40 lieues. C'était la procession des corps saints.

M. Simon pense que la translation des reliques de Saint Eutrope en fut l'origine; il en donne deux raisons :

1^o Elle se faisait, le troisième dimanche après la Pentecôte, et c'est à ce moment que le chef de Saint Eutrope fut apporté à Vendôme. — Il aurait pu, à notre avis ajouter que la grande renommée miraculeuse de Saint Eutrope à Villedieu, l'avait suivi à Vendôme, et que cette procession, imitée peut-être de celle qui se faisait à Villedieu, était un moyen d'attirer les foules fidèles à Saint Eutrope, ce qui démontre toute la perte subie par Villedieu.

2^o Cette procession se faisait surtout en l'honneur de Saint Eutrope dont la châsse était trois semaines avant descendue et exposée à la vénération des fidèles.

Par suite d'un malentendu et d'un changement introduit par les Bénédictins, les curés des campagnes voisines cessèrent d'y venir, le clergé de la ville s'abstint, mais les Bénédictins n'en continuèrent pas moins seuls la procession.

Villedieu possédait en outre une chapelle, au cimetière dédiée à Saint Laurent, elle vient d'être détruite; il n'en

reste que le portail, conservé pour souvenir. Il reste encore à l'église une relique insigne de Saint Laurent, don du pape Urbain II.

1092
En 1024, Geoffroy, le plus célèbre des abbés de Vendôme, délivre le Pape (dit M. Brisset), le replace sur la chaire de Saint-Pierre, et entre autres marques de reconnaissance rapporte quelques ossements de Saint Laurent. C'est pour les abriter, dit la tradition, qu'il fit construire la chapelle du cimetière, qui, comme celle de Saint-Eutrope, vit à certains jours de fête nombreuse assistance de pèlerins. Cette chapelle menaçait ruine avant d'être démolie. On en a conservé le portail.

Il existe encore une chapelle de Saint-Roch, que, selon M. Brisset, les pèlerins assaillent depuis des siècles. Reconstituée il y a une trentaine d'années, nous écrit M. Fusy, on y célèbre toujours la fête de Saint-Roch, le 16 août.

Revenons maintenant au sanctuaire de la Sainte Vierge. Cédé aux moines, il suivit le destin du prieuré dont les bâtiments pendant l'invasion anglaise furent convertis, à la demande des habitants, en château-fort sous le règne de Charles VII d'où vient aujourd'hui le nom de Villedieu-le-Château.

Il semble bien comme déjà nous l'avons dit, que l'église n'avait qu'une seule nef au moment de sa cession aux Bénédictins et déjà trois nefs en 1047 dont celle du milieu dédiée à Saint-Jean-Baptiste et la troisième à Saint-Eutrope.

Vers 1492, les trois nefs tombaient en ruines. L'abbé Louis de Crevant obtint de Philippe de Luxembourg venu à Villedieu permission de les démolir et de rebâtir l'église en dehors du prieuré. C'est alors qu'il reconstruisit en dehors du prieuré l'église paroissiale que Philippe de Luxembourg consacra le 4 octobre 1493. C'est un vaste bâtiment en une seule nef (36 mètres de long, 12 de large) avec une tour carrée en saillie à l'angle sud-ouest.

C'est en même temps que Louis de Crevant restaura le sanctuaire de N.-D. de Villedieu, si même il ne le reconstruisit complètement. L'abbé Simon dit en effet qu'on détruisit l'église dans le château et qu'au lieu de l'église on bâtit un petit oratoire où l'on vénéra la Vierge.

Il reste encore de l'ancienne église un mur enclavé dans celui d'une grange, et aussi, écrit M. Fusy, des fragments du sanctuaire, de colonnes et de chapiteaux riches et variés. On possède le plan de l'ancienne église dressé par Travailhard, architecte.

Après la question du sanctuaire de N.-D. de Villedieu, le sujet le plus important et qui, pour nous, prime tout, est celui de l'origine du culte de N.-D. de Pitié et celui de la

date de la statue. Cette statue est-elle postérieure à la dévotion ? Ou bien sculptée par piété particulière et mise dans le sanctuaire, est-elle l'origine du pèlerinage de N.-D. de Pitié se greffant sur celui de Notre-Dame et celui de Saint-Eutrope ? étant donné que le pèlerinage de Saint-Eutrope était très fréquenté dès 1396 et que d'une façon générale la dévotion à N.-D. de Pitié débute avant 1428, comme nous le dirons plus loin.

Deux points restent certains :

1° Dès 1035, la Sainte Vierge est titulaire de l'église construite.

2° Le culte de N.-D. de Pitié à Villedieu est de date immémoriale et la date de la statue n'est pas connue.

De ces prémisses, M. Poussin déduit que le culte de N.-D. de Pitié à Villedieu remonte au moins à l'an 1035. — Sans nier absolument sa conclusion, nous pensons qu'elle n'est pas vraisemblable aux yeux de la critique actuelle.

Selon Georges Goyau (p. 215), le douzième siècle est le siècle de la Vierge « les grands pardons qu'accordent au Puy Dieu et la Madone dans les rares années où le Vendredi-Saint tombait le jour de l'Annonciation avaient depuis 992 rendu célèbre dans toute la chrétienté la Vierge du Mont-Anis. Louis VII rentrant d'Orient rapportait au Puy la statue de la Vierge Noire. Les livres se multipliaient sur les miracles de la Vierge, miracles de l'Eglise de Coutances, de N.-D. de Rocamadour, de N.-D. de Chartres. Et ces livres remettent sous nos yeux les grands mouvements des foules qui s'ébranlent à destination de ces sanctuaires. » Nous ajouterions volontiers Saint Bernard (1091-1151) fut un grand dévot de Marie.

Le développement de la dévotion à la Sainte Vierge se répandant dans la masse du peuple dut rendre plus vénérables et plus attrayants les sanctuaires sous le vocable de Marie. De là à Villedieu, dès le xi^e siècle sans doute, les pèlerinages à la Madone concordant avec ceux de Saint-Eutrope, dont les reliques sont en dépôt depuis 1047.

Mais la critique actuelle ne peut dans ce culte de Marie reconnaître la dévotion spéciale à N.-D. de Pitié.

D'après l'iconographie en France, M. Mâle que nous citons presque textuellement, établit tout d'abord la priorité de la dévotion à la Passion représentée par le crucifix comme fontaine de vie.

Le xiii^e siècle ensuite s'attendrit aux pieds de Marie d'abord dans les joies de la Vierge et à la fin du xiv^e dans ses tristesses.

Déjà depuis 50 ans, les artistes représentent la Vierge des Sept-Douleurs quand l'Eglise commence à accueillir cette



STATUE DE MOISSAC

(Classée parmi les Monuments historiques, datée de 1476)

dévotion des fidèles; un synode de Cologne, en 1428, ajoute aux fêtes de Marie celle des Angoisses de N.-D. Alors l'imagerie représente N.-D. le cœur percé, soit d'un seul glaive, soit de 7 glaives « Gladii triumphales ». Au xv^e siècle on compte jusqu'à 15 douleurs. Sous le règne de Charles-Quint, empereur de 1519 à 1555, à Bruges, un curé belge fonde une association de N.-D. des Sept-Douleurs. Des confréries analogues se répandant et pénétrant en France y propagent la dévotion à N.-D. de Pitié. Le plus souvent elle est représentée en images et non en sculptures. La Bibliothèque nationale de 1380 et 1390 a des enluminures des joies et des tristesses de Marie, de modes et de dessins variés. Et enfin un art très digne s'établit en France : c'est la représentation d'une seule douleur; la principale qui les réunit toutes : le moment où Marie reçoit sur ses genoux le corps inanimé de son Fils. Ce mode, chez nous Français, résume toute la passion de la Vierge; il apparaît dans des manuscrits avec cette figure qui remontent jusqu'à 1300. — C'est chez nous le modèle consacré en images d'abord, puis en sculptures.

Les premières sculptures que nous ayons ne remontent pas plus haut que le xv^e siècle. « Je n'en connais, dit M. Mâle, qu'une seule qui soit datée, c'est celle de MOISSAC qui est de 1476. C'est depuis le xv^e siècle que les artistes en sculpture ont produit toutes les Pitiés rencontrées aujourd'hui. Précisément à cette époque les confréries se multiplient dans toute la France. Elles étaient dotées d'indulgence et faisaient célébrer une messe le jour de l'Ascension. Il était donc tout naturel que ces confréries commandassent des Pitiés aux sculpteurs. A AUTRÈCHE, diocèse de Tours, la Pitié peut être regardée comme une des plus belles inspirations de l'Art Chrétien. — Nous pouvons ajouter qu'elle est classée parmi les monuments historiques comme du reste celle de Villedieu.

Revenant maintenant à Villedieu, nous pouvons raisonnablement écrire que grâce aux Bénédictins de Vendôme, la paroisse ne fut pas en retard dans la dévotion qui se répandait en France.

En nous basant simplement sur les dernières lignes de M. Mâle qui retrouve nos modèles actuels de Pitié dans des manuscrits remontant jusqu'à 1300, il nous semble que vu l'existence de temps immémorial du culte de N.-D. de Pitié, tant à Villedieu qu'à Vendôme, nous pouvons sans témérité faire remonter le culte, comme le dit M. Brisset, au moins dans les dernières années du XIII^e siècle. Les enluminures et dessins de l'an 1300 prouvent la dévotion de leurs auteurs qui sont assurément des Bénédictins, dont c'était l'occupation de copier et d'enluminer les manuscrits. — A la Trinité de

Vendôme existe encore une N.-D. de Pitié; elle est seule, dans l'attitude de la douleur, les mains croisées sur la poitrine. Elle faisait partie d'un groupe, le Crucifié et Saint Jean manquant. La statue est regardée comme du xiv^e siècle. Elle suppose une dévotion antérieure.

Mais en plus, allant plus loin que les conclusions iconographiques, nous trouvons dans l'hagiographie une grande cause de la diffusion de la dévotion à N.-D. de Pitié, et un puissant motif de la faire remonter plus haut.

C'est dès les débuts du xiii^e siècle la fondation de l'ordre des Servites en 1223. D'après le Bréviaire, la Sainte Vierge apparaissant aux fondateurs de l'ordre des Servites, leur demanda d'établir un ordre dans le but spécial d'honorer et de propager sans relâche le souvenir de ses douleurs au pied de la croix. Un remarquable frère prêcheur, Pierre le Martyr, obéissant à une invitation du Sauveur en croix, s'unit à eux et dès lors ils parcoururent non seulement l'Italie, mais la Gaule, la Germanie, la Pologne. D'autre part, Saint Philippe Benizi, né le 15 août 1223, invité par Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'unit à eux, ordonné prêtre en 1259 devient supérieur général en 1267. Sous son impulsion, le culte de la Sainte Vierge, but de son institut, et l'institut lui-même prirent une extension inouïe. En 1271, Dieu lui fait connaître qu'il doit porter son nom et propager la dévotion à la Sainte Vierge dans les royaumes étrangers. Il obéit sur-le-champ, et pendant deux ans, accompagné de deux religieux, il parcourt la France, la Belgique, l'Allemagne, la Saxe, prêchant partout la dévotion à Marie et fondant des couvents en bon nombre de villes. Il fut accueilli en France avec enthousiasme (*Revue des saints*, août 1928).

D'autre part, les Bénédictins datant du vi^e siècle et répandus dans toute la chrétienté, parfaitement renseignés et sur l'ordre des Servites, et sur la diffusion de la dévotion à N.-D. des Douleurs (1), ne durent pas rester indifférents et dans nombre de leurs sanctuaires consacrés à Marie, ils durent introduire le culte de N.-D. de Pitié, ne serait-ce que par une simple image. Et, sans témérité, on peut dire que partout où chez eux se trouve plus tard établi de temps immémorial le culte de N.-D. de Pitié il remonte sinon avant l'ordre des Servites (1223), du moins dans la première moitié du xiii^e siècle. Ce qui est le cas de Vendôme et de Villedieu.

Et même, Geoffroy et Agnès, pour calmer leurs inquiétudes à la pensée de leurs péchés, pouvant bien recourir à la compassion de Marie avant qu'elle eût révélé son désir de voir

(1) L'abbé de Vendôme devait chaque année aller à Rome ou y envoyer un délégué.

honorer ses douleurs, il est possible que le comte et surtout sa pieuse épouse, toujours désireuse, comme aussi le comte lui-même, de tranquilliser sa conscience agitée, durent plus d'une fois recourir à N.-D. des Douleurs. Et tous deux peut-être, alors qu'aucune fête de N.-D. des Douleurs n'existait encore, eurent l'inspiration de bâtir une église en l'honneur de Sainte Marie, dans l'intention d'attirer les faveurs de la Vierge douloureuse. Ainsi, sinon devant l'histoire, mais devant Dieu, la dévotion à N.-D. de Pitié remonterait à Villedieu à l'origine de l'église Sainte Marie, vu l'intention des fondateurs de l'église Sainte Marie.

Quant à la statue de N.-D. de Pitié, elle existait avant 1620. Elle est, à n'en pas douter, l'œuvre d'un de ces moines artistes renfermés dans les monastères, d'autant plus qu'on sait que parmi les Bénédictins de l'abbaye de Vendôme, il y avait un habile sculpteur dont on n'a pu nous donner ni le nom ni l'origine.

Le culte de N.-D. de Pitié serait ainsi antérieur à la statue, mais la statue de son côté aurait grandement contribué à développer le pèlerinage d'autant plus que les miracles dont nous parlerons, surtout, l'un de vers 1750, l'autre de 1810, firent grande sensation dans la contrée.

PREMIER SANCTUAIRE DE N.-D. DE PITIÉ

Le sanctuaire de N.-D. de Villedieu une fois cédé aux Bénédictins suivit le destin du prieuré qui devint plus tard important au point d'être converti en château-fort à la demande des habitants sous Charles V (1379) pour arrêter l'invasion anglaise.

Ce sanctuaire le plus anciennement connu selon M. Hamon était un beau monument du XI^e siècle. Il fut restauré dans le XV^e et richement décoré par le cardinal Louis de Crevant, abbé de Vendôme. Il est facile de se convaincre en visitant les ruines que cet édifice était vraiment remarquable. La seule partie restaurée au XV^e siècle fut le chœur, si même il ne fut pas totalement reconstruit. Selon de Saint-Venant, il avait 14 mètres de long, 7 de large; l'autre partie comprenant les trois nefs fut abandonnée et tomba en ruines. C'est pourquoi en même temps qu'on restaurait l'ancienne chapelle on construisit l'église paroissiale actuelle.

Voici d'après M. Moreau qui avait vu l'ancien sanctuaire, la description de la chapelle telle que le cardinal la fit restaurer en 1492. « Son intérieur était assez grand et spacieux, ses voûtes très élevées et élancées reposaient sur des colonnes et colonnettes sveltes et légères. Le tout était d'un bon travail et bien exécuté. Deux grandes fenêtres terminées

en ogive, l'une placée au haut de l'autel dans le pignon de l'est, l'autre dans le mur latéral du nord, éclairaient le chœur de la chapelle. La première partie de la chapelle en outre du jour venant de deux fenêtres du chœur, était encore éclairée par une grande fenêtre ronde, divisée dans son diamètre en six compartiments formant un dessin régulier de bon effet composant des flammes. Cette fenêtre se trouvait placée au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle peu élevée et n'ayant qu'un ventail. La décoration était d'une grande simplicité. La statue de la Vierge reposait dans une niche pratiquée au-dessus de l'autel et avait le rétable pour base. A droite de l'autel on voyait la statue de Saint Jérôme de grandeur naturelle très bien exécutée en pierre de tuf, le saint était représenté assis sur un fauteuil ayant un lion à ses pieds. A gauche, en semblable grandeur, se trouvait la statue de Saint Martin représenté en habits pontificaux. Dans cette chapelle, il existait un lambris d'environ deux mètres de hauteur dans toute la longueur des murs latéraux. Il était remarquable; tous les montants et toutes les traverses étaient garnis d'ornements à leurs extrémités, très finement ciselés, avec médaillon orné d'une figure en bas-relief au milieu de chaque montant. Ce lambris parfaitement conservé était dans sa couleur naturelle et d'un travail datant assurément de plusieurs siècles, et bien exécuté.

Au moment de la Révolution, le sanctuaire de N.-D. de Pitié demeuré propriété de l'abbaye, fut vendu. Tout ce qui ne fut pas soustrait à la fureur de l'impiété fut brisé ou vendu; les deux statues de Saint Martin et de Saint Jérôme furent mises en morceaux, l'autel fut démoli, seul le devant d'autel échappa au désastre. On le voit maintenant encore dans l'église actuelle au-dessus du banc de fabrique.

LA STATUE MIRACULEUSE

Il faut voir, dit l'abbé Simon, cette statue pour avoir une idée de cette mère désolée tenant sur ses genoux le corps inanimé de son divin Fils. Son visage est empreint d'une douleur si vraie, il y a tant de vie dans ses traits que véritablement elle pleure. Impossible que le contre-coup de sa douleur si calme, si profonde ne se fasse pas sentir à celui qui la contemple. Le Christ sur ses genoux a une pose noble et naturelle.

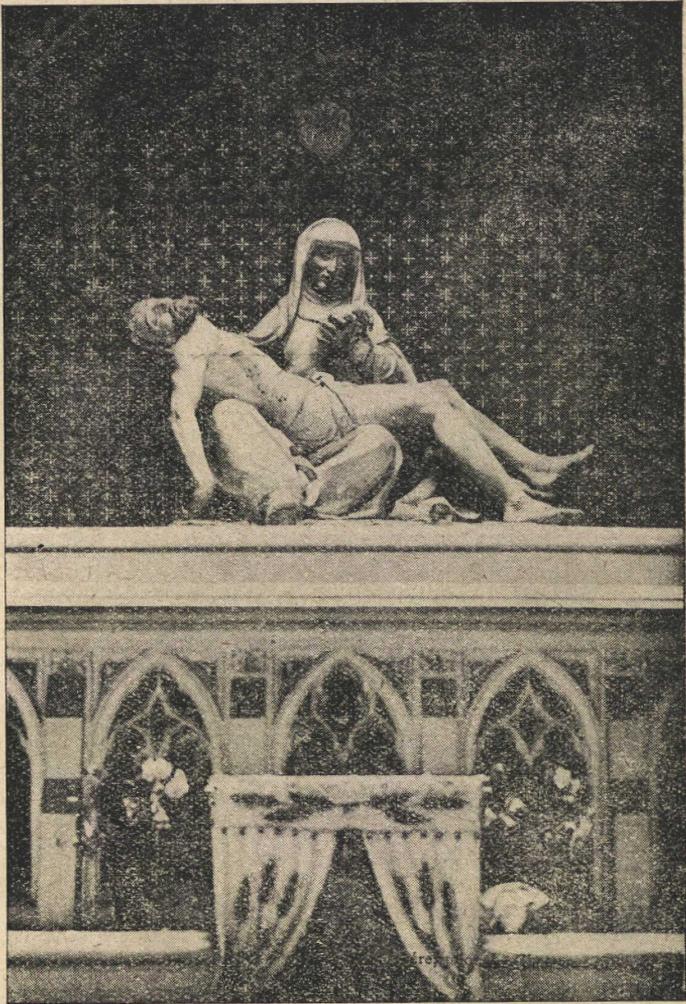
Ce qu'on admire davantage, dit l'abbé Simon, c'est que la statue change de figure, c'est-à-dire d'expression. Le visage paraît triste ou gai ou même d'âge différent, suivant les positions différentes du spectateur. On a vu des tableaux qui produisent cet effet, mais je ne crois pas qu'on ait vu des

statues de ce genre. De savants anatomistes ont trouvé dans la N.-D. de Pitié, les formes corporelles artistement modelées et parfaitement reproduites.

Il ne faut pas s'étonner que les religieux quittant en 1621 leur couvent transformé en citadelle et rentrant à Vendôme tout en conservant les revenus de leur prieuré voulussent emporter la statue pour la mettre sur le rétable du grand autel qu'ils faisaient élever et qu'ils enrichissaient de très belles colonnes de marbre. Elle en eût été le principal ornement. Les paroissiens sonnèrent le tocsin, s'assemblèrent autour du château et les portes brisées entrèrent avec furie, maltraitèrent les ouvriers, ceux qui les défendaient, les religieux qui les accompagnaient, brisèrent la charrette, emmenèrent les chevaux. Le sang commençait à couler lorsque les Vendômois se sauvèrent à la hâte. Fait qui montre aux habitants actuels de Villedieu la foi et la piété de leurs ancêtres.

A la Révolution, le prieuré fut vendu 8.050 livres. Avant la vente des biens nationaux, les habitants s'empresèrent de transporter la statue dans l'église paroissiale où elle fut déposée sur la pierre même de l'autel consacré à la Sainte Vierge. Elle y resta jusqu'au décret ordonnant de profaner les églises. Des chrétiens dévoués supplièrent qu'on conservât au moins l'Ecce-Homo et N.-D. de Pitié, et les révolutionnaires consentirent que les deux statues fussent transportées dans la sacristie, là on les couvrit de linges et en outre du drap mortuaire. La tourmente révolutionnaire passée, et la liberté rendue au culte catholique, la statue fut retirée de la sacristie et exposée de nouveau à la vénération publique. On aurait voulu la remettre en son ancienne chapelle dont les murs étaient intacts et bien conservés. Les acquéreurs désiraient la céder, on dut y renoncer. Par suite de déblaiements maladroitement faits autour par un voisin, les fondations manquaient de solidité, et en 1805 la moitié de la chapelle s'écroula. Désespérant de voir jamais la chapelle relevée de ses ruines, les acquéreurs vendirent la partie encore debout et surmontée du clocher pour être démolie.

On laissa donc la statue dans l'église qui du reste était digne de la recevoir. Dès l'année 1492, les Bénédictins voyant que la primitive église menaçait ruine et peut-être pour se décharger du service paroissial, avaient fait construire l'église actuelle, en dehors du prieuré. Le pape Alexandre VI accorda à perpétuité 40 jours d'indulgence à tous ceux qui contribueraient à la décoration de l'église de Villedieu, à l'entretien du linge, des ornements, livres, vases et autres objets servant au culte. Elle fut inaugurée le 18 octobre 1493 comme l'indique une inscription au-dessus de la



STATUE DE VILLEDIEU

(Classée parmi les Monuments historiques)

porte latérale. Il était donc tout naturel de choisir pour nouveau sanctuaire de N.-D. de Pitié une église qui semblait providentiellement désignée. On remplaça donc la statue sur l'autel de la Sainte Vierge où elle avait été déposée au début de la Révolution, non sans y avoir fait des réparations qui furent terminées en 1804.

Mais ce ne pouvait être dans la pensée des habitants qu'une installation provisoire trop modeste et peu en rapport avec la piété des fidèles. Il fallait à N.-D. de Pitié un sanctuaire proprement dit. On songea assurément à la reconstruction de l'ancien sanctuaire; M. Poussin écrit que vers 1858 un architecte interrogé sérieusement à ce sujet répondit qu'il était impossible d'établir un devis de reconstruction, la partie des murs qui restait n'inspirant aucune confiance au point de vue de la solidité. Il fut encore question de placer le sanctuaire de N.-D. de Pitié en dehors de l'église, là où est actuellement le monument aux morts de la guerre.

Les difficultés surgissant de tous côtés, on conçut le projet de faire dans l'église paroissiale même un sanctuaire digne de N.-D. de Pitié ; et nous croyons qu'on n'a pas à le regretter. Ce ne fut qu'en 1862 seulement que fut élevé à N.-D. de Pitié le nouveau sanctuaire proprement dit et qu'elle en prit possession solennelle.

A ce sujet, nous ne pouvons mieux faire que de citer textuellement M. Poussin : « L'architecte intelligent (M. de la Morandière) chargé de ce travail saisit parfaitement le caractère de l'œuvre à laquelle il était invité à prêter son concours. Quoique l'église paroissiale fut dès son origine dédié à Saint Jean Baptiste, Marie devait y avoir une place indiquant la confiance des fidèles en sa maternelle bonté, elle devait dominer le temple comme elle dominait les cœurs, chacun en entrant dans l'église devait après avoir adoré le Dieu du tabernacle, pouvoir reporter les regards vers la douce image de sa mère devenue par la force des choses et la nature des circonstances la maîtresse du lieu. On devait en un mot rétablir l'ordre ancien autant que possible. Le sanctuaire de N.-D. de Pitié avait été autrefois l'église paroissiale, il fallait que l'église paroissiale devint le sanctuaire de N.-D. de Pitié.

L'artiste éminent comprit et rendit parfaitement toutes ces idées. De la position surélevée qu'elle occupe aujourd'hui, la statue de N.-D. des Douleurs peut être aperçue de tous les points de l'église. Tous les assistants peuvent en saisir plus ou moins les traits remarquables. De là comme du haut d'un calvaire, elle semble inviter ses chers enfants à compatir à ses incomparables souffrances, à lui confier leurs peines pour

en obtenir du soulagement. Elle semble leur adresser ces paroles du prophète, « O vous tous qui pénétrez dans ce temple, considérez et voyez s'il est une douleur comme ma douleur. »

C'est le 9 septembre 1862 qu'eut lieu la consécration des deux autels principaux. Le vénérable évêque de Blois, Monseigneur Pallu du Parc consacra l'autel du pèlerinage et Monseigneur Fillion, évêque du Mans, consacra le grand autel. Autour de ces évêques se pressaient plus de cinquante prêtres des trois diocèses de Blois, de Tours, du Mans, et un grand nombre de pieux fidèles venus des paroisses voisines et même de contrées assez éloignées.

D'après une lettre de M. l'abbé Daveau, le rétable, les autels, la sacristie furent faits, grâce à un don très important d'un bienfaiteur de P. M. le vicomte de N.

Quant aux peintures murales, tout le fond de l'église jusqu'à la sainte table, fut fait du temps de M. Poussin. Le reste des peintures de la sainte table à la porte d'entrée, fut fait du temps de M. l'abbé Bouillié, mort curé d'Onzain, paroisse qui lui doit la résurrection de son école catholique, et qui, à notre avis, lui est redevable d'avoir conservé son beau presbytère.

Avant les peintures figuraient sur les murs de l'église à l'occasion des pèlerinages, des oriflammes dorées de 4 à 5 mètres de longueur, de multiples paroisses des trois diocèses : Blois, Tours, Le Mans.

Certaines avaient beaucoup de valeur. Tout cela démontre la grande dévotion à N.-D. de Pitié qui existait dans toute la région.

Voici la liste des paroisses avant des oriflammes, liste communiquée à M. Daveau par M. Fusy.

Diocèse de Blois. — Paroisse Saint-Louis de Blois. — Carmélites de Blois. — Ursulines de Blois. — Providence de Blois. — Paroisse de Montoire. — Pension Saint-Laurent de Montoire. — Ternay. — Montrouveau. — Coutures. — Artins. — Villedieu.

Diocèse de Tours. — Chemillé-sur-Dôme. — Neuvy-le-Roi. — Couestault.

Diocèse du Mans. — Saint-Calais. — La Chartre-sur-le-Loir. — Ruillé (paroisse). — Providence de Ruillé. — Pensionnat de Ruillé. — Poncé. — Lhomme. — Marçon. — Beaumont-la-Chartre. — Chahaïgues. — Courdemanche. — Château-du-Loir. — La Chapelle-Gaugain.

GRACES OBTENUES
PAR L'INTERCESSION DE N.-D. DE VILLEDIEU

Il convient maintenant de rappeler les grâces obtenues par l'intercession de N.-D. de Villedieu avant la translation de la statue dans l'église paroissiale et celles obtenues depuis et de donner des preuves récentes de la persévérance de la dévotion à N.-D. de Villedieu.

FAITS ANTERIEURS A LA TRANSLATION

Il existait autrefois une foule de papiers relatant avec détails un nombre considérable de faveurs dues à la tendre compassion de la mère des douleurs. La fureur révolutionnaire dit M. Moreau, brûla ces précieux documents, fit disparaître les ex-voto appendus aux murs de la chapelle dans la partie du chœur et consistant en un grand nombre de béquilles de toutes hauteurs et pour tous les âges, laissées pour attester les grâces obtenues par l'intercession de Marie.

A défaut de documents écrits, dit M. Poussin, le cœur des populations a conservé pieusement un certain nombre de faits remarquables, et M. Poussin cite les suivants :

1° Vers l'an 1750, une jeune fille de 12 à 15 ans, impuissante à se servir de ses membres, et dont les mains et les pieds naturellement par devant étaient retournés en arrière. Conduite par sa mère trois fois à Villedieu, elle fut guérie au troisième voyage. Pendant la messe, sa mère étant agenouillée auprès de la Sainte Table et, tout près, sa sœur, tante de la jeune fille et la domestique se trouvaient à côté de l'enfant qu'elles avaient apportée. A la première élévation, la jeune fille sentit une grande chaleur lui monter au visage et en même temps une sueur abondante se mit à couler de toute sa figure et se répandit sur ses vêtements; à la seconde élévation elle jeta un grand cri dont tout le monde fut saisi. La petite infirme était parfaitement guérie, les membres avaient repris leur position naturelle, le sang coulait librement, la paralysie effe et de sa difformité avait disparu, les mains et les pieds accomplissaient toutes leurs fonctions naturelles.

La mère de l'enfant, personne riche, acheta des cierges en grand nombre, les fit porter aux jeunes filles du bourg dans une procession qui s'organisa aussitôt et elle institua une frérie nombreuse fixée d'abord à l'Ascension, jour de la guérison obtenue. Plus tard, un curé de Villedieu voyant une assemblée profane s'établir à cette fête, la transféra au jour de l'Assomption. Elle existe encore aujourd'hui. Et les personnes qui y donnent leur nom se peuvent regarder comme tout spécialement sous la protection de N.-D. de Pitié.

Nous avons trouvé dans un compte de la fabrique, aux recettes, un article ainsi libellé : Le fil de la Vierge, 16 francs, serait-ce le don d'une associée à la confrérie ?

Voici ce que d'après le manuscrit de M. Moreau, M. Poussin reproduit, (p. 144) à propos de ce miracle opéré le jour de l'Ascension. Ce miracle eut un grand éclat et les échos en retentirent dans des provinces assez éloignées.

Cet événement si surprenant et remarquable dont nous avons entendu raconter bien des fois toutes les circonstances et les détails par notre père et autres vieillards du pays, fut jugé d'une telle importance par tout le monde et entre autres par Monsieur notre curé et les notabilités de l'endroit que pour n'être point la dupe d'un stratagème suggéré par une idée déplacée de vouloir faire du merveilleux, ils résolurent de faire une enquête. Notre curé, en homme sage, éclairé et prudent, qui ne recherchait que la vérité, procéda à une enquête régulière, avec toute l'adresse, l'entente et les précautions convenables. Il se livra aux investigations les plus minutieuses à l'aide desquelles il était possible de parvenir à la connaissance de la réalité des faits. Toutes les informations prises et l'enquête terminée, la preuve plus complète de la guérison miraculeuse ressortit des nombreux documents qui tous émanaient de gens honnêtes et incapables de trahir la vérité que Monsieur notre curé se procura ; documents qui portaient un tel caractère d'évidence et de véracité que tous les plus incrédules, en prenant connaissance de tous les certificats, de toutes les attestations si bien en règle, voyaient tous leurs doutes s'évanouir devant un tel faisceau de preuves... Nous sommes étonné que le procès-verbal d'enquête ne se soit pas retrouvé dans les archives de l'église avec toutes les pièces justificatives. On doit sans doute aux malheurs de la Révolution la perte de ces pièces si intéressantes... Ce miracle eut une grande influence sur tous les cœurs qui avaient déjà une confiance particulière dans la protection de Marie. Le nombre des pèlerins devint prodigieux. L'affluence était immense.

C'est dans cet état de progrès que nous avons vu dans notre jeunesse, pendant plusieurs années, l'empressement des fidèles à venir dans notre chapelle, empressement qui s'est soutenu jusqu'aux malheurs de la Révolution, et la proclamation des lois impies proscrivant l'exercice du culte catholique. (Au sujet des faveurs rapportées, M. Poussin, dans la préface, p. VI, déclare qu'il avait en mains des pièces justificatives). *M. Moreau, né à Villedieu, longtemps maire, y est mort en avril 1851, âgé de 72 ans* — IL AVAIT DONC ENVI-
RON 13 ANS AU MOMENT DE LA RÉVOLUTION.

Voir Poussin, p. 141, le témoignage de parfaite honorabi-

lité que donne M. Poussin de M. Moreau qui a écrit non pour faire imprimer, mais en témoin désintéressé et ami de recherches sur l'histoire de son pays.

2° Joséphine Vannier n'avait jamais marché jusqu'à l'âge de sept ans, ses jambes étaient molles et sans soutien. Elle était toujours assise par terre, se traînant dans cette position sans pouvoir se dresser sur les jambes. Conduite à Villedieu, pendant une messe au moment de l'élévation, elle s'est levée sur les genoux, dressée sur les jambes, et s'est mise à marcher toute seule, ce qu'elle a toujours fait ensuite. Joséphine Vannier est morte à Montrouveau le 1^{er} avril 1868, âgée de 82 ans.

M. Poussin lui-même a interrogé les deux filles de Joséphine Vannier qui lui ont confirmé le fait.

FAITS POSTERIEURS A LA TRANSLATION

On raconte, écrit M. Poussin, que pendant qu'on portait la statue à l'église paroissiale, un de ceux qui la portaient s'étant, par malveillance ou non, retiré de dessous la charge, la statue tombée à terre aurait dû se briser. Elle demeura intacte, excepté une légère fracture à l'un des pieds qui a été réparée, mais dont on voit encore les traces, comme pour perpétuer le souvenir de cette action coupable ou pour montrer au moins la protection divine.

M. Poussin écrit qu'on lui a cité le nom d'un des hommes qui obtint des impies que la statue fut déposée à la sacristie et non brisée, et qui reçut en retour la faveur de voir s'opérer dans sa maison plusieurs miracles éclatants.

A propos des faits postérieurs à la réouverture des églises en 1804, M. Poussin déclare n'avoir que l'embaras du choix pour rapporter des faits miraculeux attestés par des personnes très dignes de foi et citer de préférence ceux qui lui ont été donnés par écrit ou tenir de la bouche de gens les plus graves et les plus honorables. Il en rapporte 12 bien frappants, parmi lesquels nous choisissons seulement quelques uns (On peut facilement lire les autres dans la brochure de M. Poussin, que possède M. le Curé de Villedieu).

1° Vers l'année 1810, une jeune fille âgée de 10 à 12 ans (on nous a cité le nom, écrit M. Poussin : elle s'appelait Mlle Rosalie B.), était amenée par sa mère, dame de Tours.

Assitôt qu'elle fut arrivée à Villedieu, sa mère se rendit à l'église, où elle fit dire un évangile pour son enfant, puis elle revint à son auberge. Peu d'instant après, sa fille qui était assise à quelque distance, se leva subitement, en criant qu'elle était guérie, et courut avec joie embrasser sa mère.

C'était pendant l'octave de la Fête-Dieu. Depuis cette époque, les pèlerins se montrent empressés à venir, durant ces jours, solliciter les faveurs de la Sainte Vierge, comme ils le font depuis longtemps au jour de l'Ascension, anniversaire d'une autre guérison miraculeuse (rapportée antérieurement page 24).

2° Un homme de V. ne pouvait marcher qu'à l'aide de deux béquilles, il vint demander guérison à N.-D. de Villedieu. Après avoir entendu une messe il alla demander un évangile. Il n'avait plus alors besoin de ses béquilles qu'il portait joyeusement dans ses mains. M. le Curé de Villedieu ayant entendu parler de cette guérison, écrivit à M. le curé de V. qui répondit que son paroissien ne marchait depuis longtemps qu'à l'aide de deux béquilles, et qu'il était parfaitement guéri. — Chaque année cet homme revenait à Villedieu, et M. le Curé l'invitait à déjeuner.

3° Vers 1832 ou 1833, Mme R, femme B. s'était démis un pied et 2 ans après, malgré tous les remèdes, elle ne pouvait marcher qu'à l'aide de deux béquilles. Elle se fit conduire à Villedieu, et obtint une si parfaite guérison qu'elle put s'en aller à pied de Villedieu au Bois Robert de Chemillé, et le dimanche suivant se rendre au bourg à la messe sans bâton ni béquille. — Ce fait fut raconté par la personne guérie elle-même à son curé, qui l'a rapporté à M. Poussin dans une lettre.

4° Peu après le pèlerinage du 8 septembre 1874, un prêtre tourangeau adressait à M. Poussin une lettre que nous résumons. Marie R. née en 1830, atteignait sa 10^e année, joyeuse à la pensée de sa première communion prochaine. A l'ouverture du catéchisme, elle fut atteinte d'une maladie nerveuse qui lui enleva l'usage des jambes désormais recourbées et tordues. Elle dut garder le lit, être portée sur une chaise ou se traîner péniblement avec des béquilles. Elle avait perdu la mémoire, ne pouvait faire la prière qu'en répétant les mots qu'on lui rappelait successivement et le cinquième mois de cette maladie, elle ne faisait entendre que des mots inarticulés. La tante à qui la mère l'avait confiée la fit souvent recommander à N.-D. de Pitié : la première communion approchant, elle renouvela ses recommandations avec plus d'insistance et même tout porte à croire qu'elle prit des engagements à l'égard de Marie. Toujours est-il que le jour des Rameaux 1841 fut le jour de la miséricorde.

La mère était venue voir sa fille, donnant à la tante liberté de suivre la procession au cimetière. Au moment où l'enfant pouvait de sa demeure voir la procession, sa mère lui dit : « Prends tes béquilles pour aller au jardin, nous verrons la procession. » Tout à coup l'enfant se lève, marche et

court; la mère la rappelle et lui présente ses béquilles. — « Non, non ! Je vous remercie. » Elle était complètement guérie et depuis, elle n'a jamais ressenti la moindre conséquence de cette maladie.

A son retour, la tante dit aussitôt ces seules paroles : « Nous n'avons plus qu'une chose à faire, c'est d'aller à Villedieu remercier N.-D. de Pitié de sa bonté pour ses enfants malheureux. »

Le prêtre auteur de cette lettre ajoutait : ce que je vous écris, je viens de l'entendre de la bouche même de la personne guérie qui m'autorise à redire ses paroles pour la gloire de N.-D. de Pitié.

5° Extrait d'une lettre d'un médecin en date du 20 novembre 1873 attestant la guérison d'un de ses enfants dix ans après la faveur obtenue.

L'enfant dont je veux vous parler avait 19 à 20 mois, il marchait seul depuis 6 ou 7 mois. A la suite d'une chute de sa hauteur, il s'était mis à boiter et la marche était devenue douloureuse sans qu'un examen attentif ne fit découvrir ni lésion de membre ni déplacement d'os. En vain, j'avais employé les frictions et prescrit le repos. Au bout de trois semaines, Mme M. (épouse du docteur) eut la pieuse pensée de mener notre enfant au sanctuaire de N.-D. de Pitié de Villedieu... Aussi quels ne furent pas notre étonnement et notre bonheur lorsque nos prières et la lecture de l'Évangile terminées nous vîmes notre cher petit Joseph marcher sans boiter et courir pendant plus d'une heure dans l'église comme s'il n'avait jamais rien eu. Voilà Monsieur le curé le fait dans toute sa vérité plutôt diminuée qu'augmentée.

Au moment de mettre sous presse, il nous arrive une lettre de M. l'abbé Fusy, témoin grandement autorisé et par son caractère sacerdotal, et sa naissance à Villedieu où il vit avec sa vieille mère.

En voici trois passages :

1° Vers 1850, Honorine F., de Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire) était arrivée à l'âge de 4 ans sans pouvoir marcher, elle s'en trouve capable après un pèlerinage à Villedieu... Fait qui m'est encore affirmé par des personnes de sa famille que l'on peut certainement croire.

2° En 1870, Alexis X., de V., souffrait d'un mal au doigt qui mit sa vie en danger, la gangrène étant venue compliquer les choses à tel point que la religieuse infirmière était allée au presbytère dire à M. le Curé que cet infirme était perdu. Le docteur aussitôt averti par une lettre alarmante, et mandé, très surpris, ne constate aucun danger. Une prière devant N.-D. de Pitié l'avait conjuré.

3° Vers 1890 : Une religieuse de la communauté de Ruillé était infirme et ne pouvait marcher qu'avec une béquille. Après un deuxième pèleriange à Villedieu, elle fut complètement guérie. Aussi laissa-t-elle sa béquille près de N.-D. de Pitié où elle est encore : Personnellement, j'affirme la chose de la façon la plus positive.

M. le curé cite encore plusieurs faits, et termine ainsi : Tout ce qui vient d'être relaté m'est affirmé encore en ce moment par des personnes dignes de toute confiance. Je garantis tout spécialement tout ce qui est dit d'Honorine F., et d'Alexis X, qui était de Villedieu.

PERSEVERANCE DE LA DEVOTION A N.-D. DE PITIÉ

Il est permis de croire qu'avant la Révolution, le pèlerinage de Villedieu avait une véritable célébrité. En dehors des faits miraculeux antérieurs à cette époque cités plus haut, M. Poussin écrit : à notre arrivée en la paroisse (1856), il y a 18 ans, beaucoup de vieillards nous ont dit avoir vu le pèlerinage de Villedieu dans toute sa gloire. A certains jours l'affluence était considérable, on nous a parlé de 1.500 pèlerins à la fois. Afin de ne pas attendre trop longtemps pour faire dire leurs Evangiles, beaucoup arrivaient la veille et un des paroissiens les plus âgés nous montra un endroit où l'on avait coutume d'allumer pendant la nuit précédant certaines solennités un grand feu pour réchauffer les pèlerins rangés autour et se reposant de leurs fatigues. On voyait à ces pèlerinages des personnes de toutes conditions, des infirmes, des malades en grand nombre. Pendant la Révolution, alors que les églises étaient fermées, on avait vu des personnes venues de loin se prosterner autour du sanctuaire où reposait la statue miraculeuse.,

Lorsque les églises furent ouvertes, cette dévotion prit un nouvel essor comme le prouvent les faits miraculeux postérieurs à la Révolution que nous avons rapportés plus haut; et aussi, en 1804 la statue ayant été remise, comme il a été dit sur l'autel de la Sainte Vierge, la dévotion des fidèles aspirait à lui voir une place plus spéciale et un sanctuaire proprement dit. Et, elle est une forte preuve de la persévérance du culte rendu, cette générosité des fidèles qui permit d'élever en 1862 dans l'église le splendide sanctuaire que nous voyons aujourd'hui et dans lequel les pèlerins se plaisent à avoir leurs réunions sous les yeux de N.-D. de Pitié.

Et malgré les attaques de l'impiété à l'égard de notre Sainte Religion, les pèlerinages n'ont pas été interrompus.

Il fut magnifique surtout le pèlerinage de 1862 jour de l'inauguration du nouveau sanctuaire. Cinq paroisses du diocèse de Blois : Artins, Couture, Les Essarts, Montrouveau, Tréhet, vinrent s'unir à Villedieu pour faire dans la soirée une procession qui rappelait les pèlerinages aux sanctuaires les plus renommés, l'éclat en était surtout rehaussé par la présence de deux évêques, Monseigneur l'archevêque de Tours et Monseigneur l'Evêque de Blois.

En 1863, le 8 septembre, les deux paroisses de Neuvy-le-Roi et de Chémillé (d. de Tours) venaient ensemble rendre hommage à N.-D. de Pitié, la première pour demander la cessation de la dys enterie, la seconde pour remercier la Sainte Vierge de ce que cette maladie avait pris fin après un vœu fait par son digne curé de venir en pèlerinage à Villedieu.

En 1864, le 8 septembre, deux autres paroisses, Louestault et Epeigné se joignaient aux deux sus-nommées et formaient avec elles un pèlerinage presque aussi nombreux que ceux de 1873, 1874.

En 1866, le 21 février, la paroisse de Beaumont-La Chartre, diocèse du Mans, par un temps affreux, une neige abondante et fondante, venait solliciter de N.-D. de Pitié la cessation des fièvres typhoïdes qui déjà avaient fait beaucoup de victimes. Tous ceux qui avaient pu venir, au moins trois cents peut-être plus d'hommes que de femmes avaient suivi la procession.

Ce serait manquer de reconnaissance aux Religieuses de Ruillé, bienfaitrices de Villedieu, d'omettre de les nommer parmi les personnes dévouées à N.-D. de Villedieu. Elles viennent surtout dans son sanctuaire quand des besoins particuliers du secours d'en haut se font sentir dans leur communauté, écrit M. Poussin, en ajoutant la réflexion de quelques-unes d'entre elles. « Quand on a prié devant cette bonne Vierge, on se sent plus fort et tout consolé. »

C'est encore une preuve de confiance générale en N.-D. de Villedieu, écrit M. Poussin, que cette parole entendue dire par un certain nombre de personnes étrangères dans les malheurs de l'an 1870 : « Oh ! vous, à Villedieu, vous n'aurez pas les Prussiens, votre bonne Vierge vous en préservera. » De fait, Villedieu ne les eut qu'après l'armistice et, proportion gardée, souffrit moins que les localités voisines.

Enfin, continue M. Poussin, depuis quelque temps nous avons reçu d'un certain nombre de personnes dont plusieurs assez éloignées, des lettres où elles nous demandent des messes et des neuvaines. Tout cela autorise à dire que la dévotion à N.-D. de Pitié tend à se répandre de plus en plus. Nous ne terminerons pas notre travail sans rapporter, d'après M. Poussin, que les pèlerinages paroissiaux accom-

plis au mois d'août, septembre, octobre 1873 et le 8 septembre 1874 méritent une mention spéciale.

Les voici divisés par diocèse :

1° Diocèse de Blois : Artins, Couture, les Essarts, Montrouveau, Saint-Quentin, Sougé, Ternay.

2° Diocèse de Tours : Chemillé, La Ferrière, Louestault, Epeigné, Marray, Saint-Paterne.

3° Diocèse du Mans : La Chartre, Bessé, Chahaigues, Lavenay, Lhomme, Poncé, Ruillé, La Providence de Ruillé.

Au sujet de ces pèlerinages, dit M. Poussin, il est impossible d'entrer dans des détails, on ne peut que se borner à des remarques générales. Il était beau de voir les pèlerins à leur arrivée traverser les rues de Villedieu en procession, chantant des cantiques, portant solennellement leurs pieuses offrandes à N.-D. de Pitié et plus d'un fut ému en entendant ce joyeux refrain :

*C'est la Madone du village,
Encore un peu de chemin,
Bientôt tu verras son image
Courage, bon pèlerin.*

Les communions furent nombreuses. Il était beau de voir partout l'ordre, le recueillement, l'assistance nombreuse à la grand'messe, et chacun en dehors des offices s'approcher de la statue pour satisfaire sa dévotion. Et le soir, c'était un ravissant spectacle que ces longues files de pèlerins se déroulant en ordre, marchant à la suite de leur bannière, chantant des psaumes, des cantiques, des hymnes à l'église.

En terminant ce petit travail, nous pouvons redire avec M. Brisset : « Villedieu est une terre bénie du Ciel. »

En effet, quelle paroisse rurale peut se féliciter d'avoir eu autrefois, avec un sanctuaire consacré à N.-D. de Pitié, trois autres lieux de culte divin : l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, la chapelle de Saint-Eutrope, saint célèbre par ses miracles, celle de Saint-Laurent, glorieuse d'une relique insigne de ce saint ; la chapelle de Saint-Roch qui subsiste encore, toujours vénérée.

En quel endroit N.-D. de Pitié s'est-elle montrée plus miséricordieuse ? Où peut-on l'invoquer avec plus de confiance ? Où peut-on, ému du souvenir de ses souffrances,

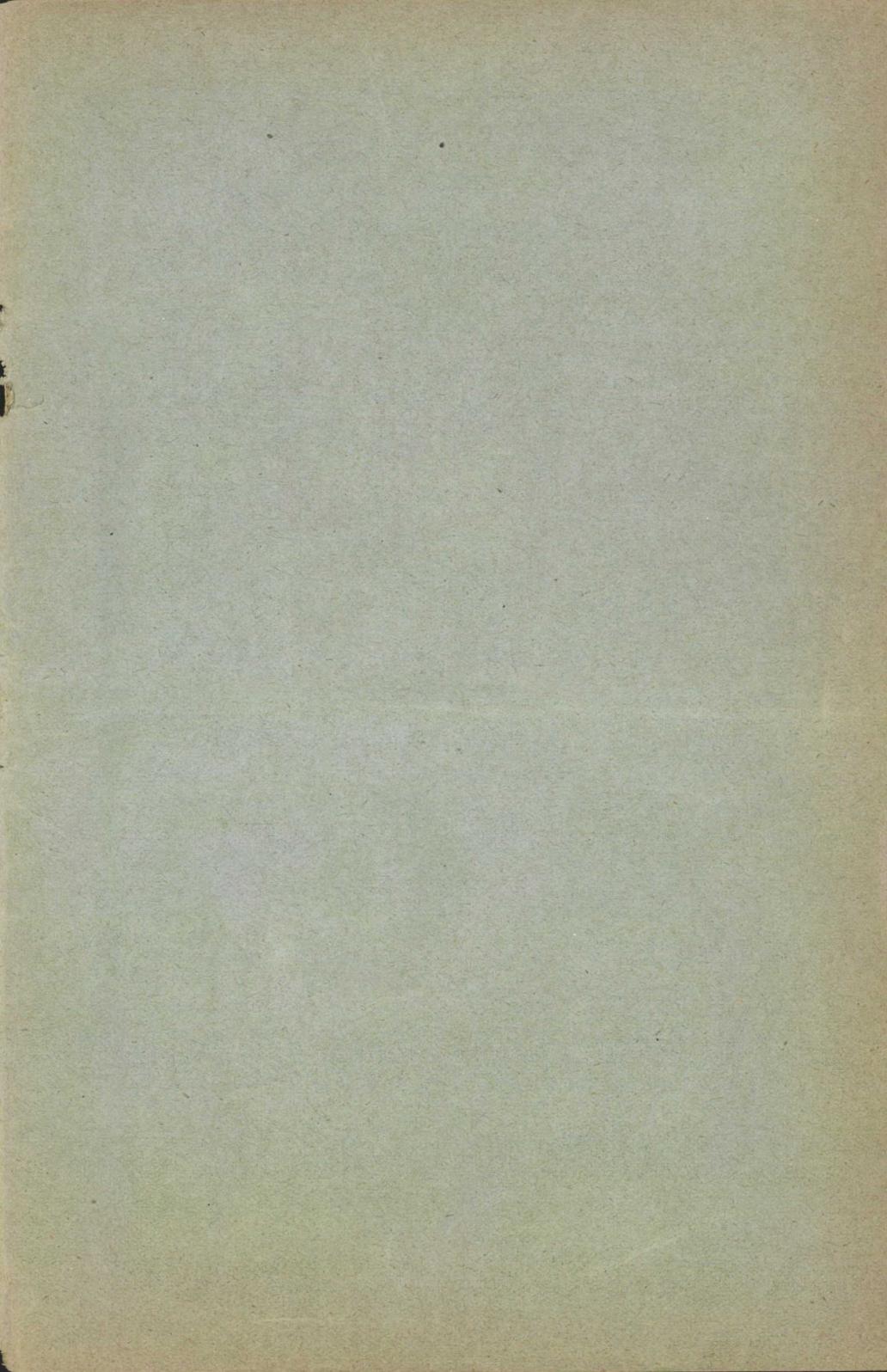
généreusement acceptées pour nous, lui redire plus pieusement :

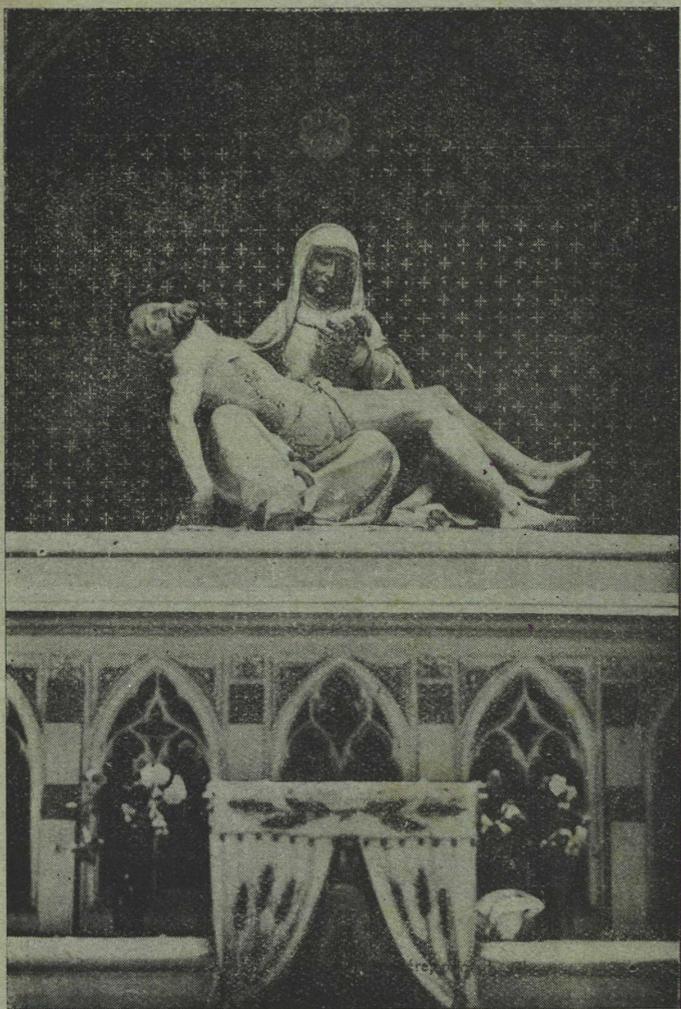
*Sancta Mater istud agas
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.*

*Ora pro nobis
Virgo Dolorosissima*

Notre-Dame des Sept Douleurs
Priez pour nous.







STATUE DE VILLEDIEU
(Classée parmi les Monuments historiques)